

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018
POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS
IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2017

Retrouvez ce document
sur **impots.gouv.fr**.
Pour vos démarches,
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

M MILAN JACQUES
OU MME BRANDICOURT ALIX
LOTISSEMENT LE PETIT BARON
26 RUE LOUIS GALLAS
71150 DEMIGNY

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 : 03 97 580 125 152 C
Déclarant 2 : 30 04 835 036 203 C
Revenu fiscal de référence : 53826
Référence du document : 18 A4 6206188 39
Adresse d'imposition au 01/01/2018 :
LOTISSEMENT LE PETIT BARON
26 RUE LOUIS GALLAS
71150 DEMIGNY
Numéro FIP : 710 30 46 7762847789 3
Numéro d'ordre : 1
Date d'établissement : 17/05/2018

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT 3 572,00 €

Vous recevrez à compter du mois d'août un avis d'imposition indiquant le montant à payer ainsi que la date limite de paiement (si vous n'avez pas de contrat de prélèvement à l'échéance ou mensuel).

Ne payez pas votre impôt avec ce document

Vos démarches

- **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur **impots.gouv.fr**
- **Par téléphone :**
 - Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : 0 811 368 368* DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H.
 - Pour toute autre question personnelle, veuillez contacter votre centre des finances publiques.
- **Sur place :** Rendez vous à votre centre des finances publiques.

Retrouvez les coordonnées et les horaires d'ouverture de votre centre des finances publiques sur **impots.gouv.fr**, rubrique « Contact ».

* (Service 0,06 € / min + prix appel)

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
M		1							2.5
Détail des revenus									
						Déclar. 1	Déclar. 2	Total	
Total des salaires et assimilés ²						38282	21504		
Déduction 10% ou frais réels.....						- 3828	- 2150		
Salaires, pensions, rentes nets.....						34454	19354	53808	
Revenus perçus par le foyer fiscal									
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....								19	
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷									11
Revenu brut global									53819
CSG déductible.....									- 1
Revenu imposable									53818
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴									4102
Impôt sur le revenu net avant corrections									4102
Impôt total avant crédits d'impôt								4102	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS									
						Montant déclaré	Montant retenu		
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....						4	4	-	4
Frais de garde des jeunes enfants.....						1052	1052		
Montant du crédit d'impôt calculé.....								-	526
IMPOT NET									
Total de l'impôt sur le revenu net.....									3572
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER									3572
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES									
Revenu fiscal de référence ²⁵									53826
Suite en page suivante >>>									

>>> Suite de votre avis

Informations indiquées pour mémoire

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible¹⁹